



Commission Départementale des Activités Sportives Section JEUNES

Procès-Verbal n° 14

Réunion du :	Mardi 13 Décembre 2022
Présidence :	M. Guy BOUCHON
Secrétaire :	M. Lucien MANGEMATIN
Référent :	M. Loïc GUILLAUME
Délégué du C.D. :	M. Jean Paul RUIZ
Présents :	Mme Laurence BERNARDINI – Blaise SASSO - Yvan MASSOLO – Albert ROBAA – Jean Claude ALEXIS – Benoit JANIN – Hervé ADLER

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Information
- Traitement du courrier
- Traitement des feuilles de match
- Reports de match

INFORMATION REGLEMENT ENCADREMENT DES EQUIPES

Chaque club sera tenu, pour toutes les compétitions de Jeunes organisées par le District auxquelles il participe, de présenter pour chacune des équipes, au moins deux dirigeants dûment licenciés, chargés d'accompagner l'équipe. Dans le cas d'absence d'un arbitre, un des deux dirigeants devra faire office d'officiel. (Art.57)

INFORMATION

Suite à de nombreuses rencontres non jouées à la suite de terrains impraticables
La Commission a décidé de rejouer ces matchs dès le 18 Décembre (1^{ère} journée de rattrapage)



FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1^{ère} PARUTION

U16 D2

USAM – ST MAXIMIN

U14 D2

BRIGNOLES AS 1 – LA LONDE 1

U14 D3 POULE B

CUERS – LE MUY

FC RAMATUELLE – CARNOULES

CAMPS LA SOURCE – FC VIDAUBAN

3^{ème} PARUTION

Dossier transmis en CSR

U17 D2

CANNET DES MAURES CA 1 – CA ROQUEBRUNENOIS 2

U15 à 8

LA VALETTE UA 2 – ENT PIVOTTE SERINETTE 2

LE MUY FC 3 – SPC COGOLINOIS 2

MATCHS RETARDS

A jouer le 18 Décembre 2022

U17 D1

COGOLIN – LA VALETTE du 16.10.2022

ST MAXIMIN – LORGUES du 06.11.2022

U16 D1

BRIGNOLES – LE BEAUSSET du 16.10.2022

U16 D1

RACING FC – ST MANDRIER du 03.12.2022

U16 D2

PIVOTTE SERINETTE – COGOLIN du 16.10.2022

SIX FOURS LE BRUSC FC – CŒUR DU VAR du 03.12.2022

U16 D3

TOURVES – OLLIOULES du 03.12.2022

U15 D1

FREJUS ST RAPHAEL 1 – SPORTING CLUB TOULON du 16.10.2022

ST TROPEZ – ST MANDRIER du 16.10.2022

U15 D2

DRAGUIGNAN – HYERES du 04.12.2022

MARVIVO – TOULON USAM du 03.12.2022

U15 D3 POULE A

LE PRADET – SANARY du 03.12.2022



U15 D3 POULE B

BESSE – RIANNS du 16.10.2022

U15 à 8

PIVOTTE – CŒUR DU VAR DU 03.12.2022

U14 D3 POULE A

USAM TOULON – LE REVEST du 16.10.2022

OLLIIOULES – SPORTING TOULON DU 03.12.2022

U14 D3 POULE B

CAMPS – CANNET DES MAURES DU 03.12.2022

A jouer le 21 Décembre 2022

U14 D1

CARQUEIRANNE LA CRAU – LA VALETTE DU 12.11.2022

A jouer le 04 Janvier 2023

U14 D1

LA CADIÈRE – ST CYR du 03.12.2022

A jouer le 29 Janvier 2023

U18 D1

SANARY – VAL D'ISSOLE du 10.12.2022

A jouer le 12 Février 2023

U17 D1

LORGUES – ST MANDRIER du 15.10.2022

DRAGUIGNAN – ST MAXIMIN du 04.12.2022

COGOLIN – LE PRADET du 03.12.2022

U17 D2

RAMATUELLE – DRAGUIGNAN du 10.12.2022

U16 D2

COGOLIN – TOULON USAM DU 03.12.2022

BRIGNOLES – PIVOTTE SERINETTE du 11.12.2022

U15 D1

DRAGUIGNAN – ST TROPEZ LA BAIE du 06.11.2022

ST MANDRIER – CARQUEIRANNE LA CRAU du 03.12.2022

SANARY – RACING FC du 10.12.2022

U15 D3 POULE B

BESSE – CAMPS du 03.12.2022

RIANS – BELGENTIER du 03.12.2022

LE MUY FC – PIVOTTE SERINETTE du 11.12.2022

U15 D3 POULE A

CARQ LA CRAU – LE LAVANDOU BORMES du 03.12.2022



District du Var de Football



A jouer le 26 Février 2023

U17 D1

LORGUES – CARQUEIRANNE LA CRAU du 04.12.2022

LA VALETTE – ST MANDRIER du 03.12.2022

U18 D1

US VAL D'ISOLE – RACING TOULON du 03.12.2022

*Prochaine réunion
Le 20 Décembre 2022*

Président : Guy BOUCHON
Le Secrétaire : Lucien MANGEMATIN
Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ